



L'INFO RELAIS

Journal du Relais Petite Enfance
de la communauté de communes du canton de Quingey

Novembre et décembre 2016

Relais Petite Enfance

Place de l'église
maison des services
25440 Quingey
Tél. : 03 81 63 72 05
e-mail :
relais.quingey@famillesrurales.org

Horaires du relais :

JOURS	HORAIRES
mardi	De 16h à 19h au relais à Quingey
mercredi	De 9h à 12h au relais à Quingey <u>uniquement sur RDV</u>
Jeudi	De 9h à 12h <u>uniquement sur RDV !</u> les 2èmes jeudi du mois à Montrond le Chateau les 3èmes jeudi du mois à Arc et Senans De 13h à 16h au relais à Quingey <u>Par téléphone</u>
vendredi	De 9h à 12h au relais à Quingey
	L'animatrice peut également vous recevoir sur rendez-vous en dehors des heures de permanence.

Bonjour ! Je suis Mélanie, stagiaire en 3ème année de formation d'Educateur de Jeunes Enfants au Relais jusqu'au mois de mai. C'est avec plaisir que je vous rencontrerai !



Edito

Ca y est nous y sommes déjà, l'hiver, la neige, les fêtes, tout va si vite !

Dans ce numéro vous trouverez un article illustré sur la communication bienveillante, nous faisant réfléchir à notre manière de nous adresser aux enfants. A méditer pour une fin d'année réussie...

Vous nous interpellez régulièrement concernant la déclaration du salaire de votre assistant maternel. Aussi, vous trouverez dans ce journal quelques conseils afin de vous aider pour votre déclaration PAJEMPLOI. Sans oublier les traditionnelles comptines, recettes et bricolages !

Et puis n'oubliez pas que toutes les idées sont les bienvenues pour faire vivre le relais...

En espérant vous rencontrer lors des divers événements du Relais, nous vous souhaitons une bonne fin d'année.

Anne Comby et Mélanie



Sapin vert, sapin de bois
Les chocolats sont pour
toi
Croque noisette, croque
noix,
Les chocolats sont pour
moi
Boule de gui, boule de
houx
Les chocolats sont pour
nous



L'hiver est un vieux
monsieur
Qui n'a plus
qu'un seul cheveu
Quand il souffle
fff... fff... fff...
Quand il souffle
sur ses doigts
Voilà le vent et le froid
Ah gla gla ! Ah gla gla !



AGENDA DES NOUNOUS 2017

Le Relais propose aux assistants maternels de recevoir gratuitement un exemplaire au choix, de l'Agenda des Nounous, édition 2017 :

- soit un format A4, 6 places
- soit un format A5, 4 places

Il sera disponible **uniquement sur commande** soit par mail, soit par téléphone, soit lors des temps d'animation.

N'oubliez pas de me préciser votre nom, votre commune ainsi que le format choisi.

Les commandes sont à passer au plus tard pour le jeudi 10 novembre 2016.



Dans ce numéro :

Edito et comptines	1
La communication bienveillante	2
Les animations du Relais	3
Agenda du Relais	4
La déclaration Pajemploi	5
Pour le plaisir !	6

**Le Relais sera fermé le vendredi 04 novembre
Et du 24 Décembre au 2 Janvier 2017**

La Communication bienveillante

Les Douces Violences dans le quotidien.

Selon le Nouveau Petit Robert 2009 :

Douce / Doux : qui est agréable aux sens (ouïe, odorat, toucher, vue...). Renvoie à quelque chose de positif.

Violence : force brutale ; forcer, obliger.



Douce Violence : l'association de ces 2 mots est une figure de style appelée Oxymore qui vise à rapprocher deux termes (nom et adjectif) que leurs sens devraient éloigner. Cela exprime ce qui est inconcevable, absurde.

Christine SCHUHL (Educatrice de Jeunes Enfants diplômée d'études en sciences de l'éducation) associe ces 2 termes pour nommer les gestes et les maladresses verbales de l'adulte envers l'enfant. Elle précise que « ce n'est pas de la maltraitance » mais que « c'est une sorte de ressenti immédiat que l'adulte va faire vivre à l'enfant sans forcément prendre conscience de ses conséquences ». Ce sont des négligences des adultes où la volonté et le confort de l'adulte prennent le dessus sur celui de l'enfant.

Ce sont des instants où l'adulte n'est plus dans la relation avec l'enfant, où il « se laisse emporter » par un geste brusque, un jugement, un à priori, une étiquette...

Sans préméditation, inconscients, ces gestes, ces paroles, ces regards, de manière répétée, s'inscriront dans le patrimoine affectif de l'enfant.

C'est pourquoi il est important de les repérer ! Où commence la douce violence et où termine l'éducation ?

Les maladresses verbales ne sont pas qu'un simple laisser-aller sans conséquences notoires. Elles ont une influence sur tout le développement intellectuel, affectif et social de l'enfant quand elles sont répétées.

Les douces violences, les paroles blessantes se jouent à travers les mots mais aussi dans toute la communication non verbale. Un soupir, un geste sec, un regard qui se lève vers le ciel, sont des moments éphémères où l'on ne considère plus l'autre.

Nous avons à nous interroger sur toutes les formes de communication par lesquelles notre relation à l'enfant va exister. Le regard que l'on porte sur l'enfant n'est pas qu'une simple métaphore, il est bien réel ce regard. Transmet-il de l'estime ? De la confiance ? Des encouragements ? Ou tout au contraire de la déception ? Du jugement négatif ? De la peur ?

Remise en question des actes des professionnels et des parents et non pas de leurs compétences. L'idée n'est pas de culpabiliser les adultes mais de réfléchir ensemble pour améliorer la qualité de vie des enfants et des adultes



Nous « devons » avoir conscience de nos actes, y réfléchir et y mettre du sens pour éviter ou limiter l'apparition de douces violences, des jugements de valeur, des émotions trop fortes et non réfléchies car il y a parfois des écarts entre ce qu'on voudrait faire et ce qu'on fait réellement. Ces écarts ont un sens à comprendre.

Cécile Remermier-Pianet, psychologue à l'Antenne Petite Enfance de Franche Comté

HopToys www.hoptoys.fr

LES 10 PHRASES ALTERNATIVES ET POSITIVES

Plutôt que... Vous pourriez dire...

Arrête de taper !

LES PETITES MAINS SONT FAITES POUR CARESSER.

En lui montrant par exemple, l'enfant comprend plus facilement.

Ne cours pas !

AVANCE DOUCEMENT.

En se concentrant sur ce que l'enfant doit faire et non sur ce qu'il ne doit pas faire, l'enfant a une plus grande capacité d'écoute.

Tu vas tomber !

TU VAS Y ARRIVER ! JE RESTE PRÈS DE TOI SI TU AS BESOIN D'AIDE.

L'accompagner, c'est lui donner confiance en ses capacités.

Si tu ranges ta chambre, nous irons au parc.

DÈS QUE TU AURAS RANGÉ TA CHAMBRE, NOUS IRONS AU PARC.

En remplaçant les « Si » par des « Dès que... », on enlève la notion de chantage.

C'est incroyable ce que tu es maladroit !

TU AS RENVERSÉ TON VERRE D'EAU. DE QUOI AS-TU BESOIN POUR NETTOYER ?

En proposant à l'enfant de réparer ses maladresses ou ses erreurs, on lui apprend à devenir responsable.

Tu es nul !

TU N'AS PAS RÉUSSI POUR LE MOMENT. AS-TU BESOIN D'AIDE POUR Y ARRIVER ? DE QUOI AURAS-TU BESOIN ?

En encourageant l'enfant dans ses efforts et ses intentions sans le juger personnellement, on l'encourage dans l'acquisition de son autonomie.

N'aie pas peur, arrête de faire ton bébé !

MOI AUSSI, JE TROUVE CETTE SITUATION PAS RASSURANTE. VOYONS D'OÙ VIENNENT CES PEURS ET SI NOUS POUVONS LES ÉCLAIRER...

En ne négligeant pas les peurs de son enfant, on augmente la confiance qu'il a en nous.

Ne sois pas jaloux de ton frère, quand même !

TU AIMERAS QUE JE PASSE PLUS DE TEMPS AVEC TOI ? ET SI NOUS JOUONS ?

En mettant en avant l'individualité de chaque enfant, on augmente son estime de soi.

Ne va pas sur la route, c'est dangereux !

RESTE SUR LE TROTTOIR À CÔTÉ DE MOI, TU ES EN SÉCURITÉ

En utilisant la négation, on active chez l'enfant une représentation qui est l'inverse de ce que nous attendons.

Ca va, c'est rien, ce n'est pas grave !

EST-CE QUE TU AS MAL ? TU VEUX ME MONTRER POUR QU'ON SOIGNE ÇA ?

Minimiser la douleur d'un enfant ne la rend pas pour autant inexistante. C'est nier son ressenti et l'empêcher d'exprimer sa peine.

Régulièrement le relais organise un accueil ludique dans les communes d'itinérance de votre canton. Ces rencontres sont conviviales et permettent à tous les enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leur assistante maternelle ou de leur parent de jouer et de s'intégrer dans un petit groupe grâce à votre présence.

C'est un moment de rencontre et de jeux. Pas d'inscription nécessaire. Prévoyez des **chaussons** (adultes et enfants) et des emballages pour les productions des enfants.

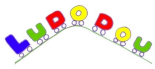
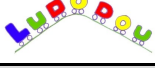
Alors, n'hésitez plus, venez nous retrouver !

CALENDRIER DES ITINERANCES

- 9h30 à 10h, Accueil
- 10h à 11h, Atelier d'éveil: Poterie, musique, peinture.....
- 11h à 11h30 Jeux libres ou comptines

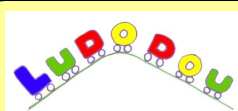


Quand la ludothèque vient au relais: c'est gratuit pour tout le monde !!

Date	lieu	horaires	Activité
MARDI 08 NOVEMBRE	MYON Salle de convivialité	9H30 A 11H30	
MARDI 15 NOVEMBRE	CHENECEY-BUILLON Salle des fêtes	Accueil à partir de 9h30	Atelier d'éveil
MARDI 22 NOVEMBRE	RUREY Salle des fêtes	Accueil à partir de 9h30	Eveil corporel Avec Estelle (10h à 11h)
MARDI 29 NOVEMBRE	QUINGEY Espace culturel	Accueil à partir de 9h30	
MARDI 06 DECEMBRE	MONTROND LE CHÂTEAU Salle des fêtes	Accueil à partir de 9h30	Atelier d'éveil
MARDI 13 DECEMBRE	ARC ET SENANS Salle des fêtes	9H30 A 11H30	
MARDI 03 JANVIER 2017	CHAY Salle des fêtes	9H30 A 11H30	Eveil musical Tralalère

Une fois par mois le jeudi matin vous pouvez retrouver la Ludothèque LUDODOU (sans le Relais)

Les enfants peuvent venir y découvrir de nombreux jeux et jouets et même en louer pour prolonger le jeu à la maison !



Ouvert à tous

Jeu libre
Des espaces de jeux pour tous les âges
Location de jeux (1 jeu 1 mois = 2 €)

2 séances gratuites puis 3 € la séance

Un bon moment à partager entre parents et enfants ou assistants maternels et enfants autour du jeu !

Jeudi 10 Novembre à Epeugney, salle de la Sorbonne
Jeudi 24 Novembre à Liesle, salle Saint Etienne
Vendredi 09 Décembre à Montrond, salle des fêtes

{ De 8h30
à 11h30 }

BABY GYM avec Caroline

Développer le sens de l'équilibre, la coordination des mouvements, la souplesse, la force et la confiance en soi.

Favoriser l'épanouissement de l'enfant en favorisant ses habilités motrices naturelles.

Sauter, glisser, franchir des obstacles, bouger, danser, courir, sauter, rebondir...



Vendredi 04 novembre

De 10h à 11h

Au gymnase de Quingey

Pour un bon déroulement de la séance les places sont limitées. L'inscription est donc obligatoire!



IL ÉTAIT UNE FOIS les petits bouquins

Une animation autour du livre

- **Jeudi 03 novembre**, A la campagne

- **Jeudi 1er décembre**,

Présentation du tapis à comptines réalisé par un groupe d'assistantes maternelles

de 10h à 11h à la médiathèque

Venez écouter des histoires et des comptines mais aussi découvrir des livres pour les tout-petits.



Assistantes Maternelles



Soirée création Calendriers de l'avent

Venez découvrir comment réaliser facilement des calendriers de l'avent avec des objets de récupération que vous pourrez proposer aux enfants.

Vous pouvez également apporter vos modèles, toutes vos idées sont bienvenues!

Mardi 15 novembre - 20h

Mairie de Quingey
salle des murmures de la Loue



Cours de portage

Animés par l'association Coccinelle
Organisés par Mme Morel, sage-femme

Jeudi 10 novembre

De 9H30 à 11H30

Au cabinet de sage-femme de Quingey

Informations et réservations : 06.43.04.09.05



Actions parentalité

Hydrobiologiste de formation, j'ai décidé de changer de voie à la naissance de ma fille.

Devenir maman a fait naître beaucoup de questions dans ma vie et notamment pour accompagner ma fille de façon consciente, joyeuse et aimante. J'ai entamé une formation de consultante en parentalité positive et créative avec Catherine Dumonteil-Kremer.

C'est avec joie que je vous propose une présentation de mes ateliers autour de la parentalité, basés sur l'écoute, pour aller à la rencontre de vous-même, de l'autre et de vos enfants, pour développer vos talents de parents, suivre vos envies et trouver vos propres solutions! **Vanessa Riblet**

Mardi 06 décembre - 20h

Salle des murmures de la Loue, mairie de Quingey



Réservations et renseignements par téléphone



au 03 81 63 72 05 ou par mail :

relais.quingey@famillesrurales.org

Formations professionnelles proposées en 2017

par les Relais de Quingey, Saône et Boussières :

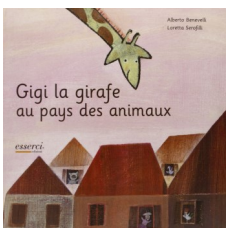
- Formation SST: sauveteur, secouriste du travail (8H)
- Favoriser la relation avec les enfants et leur famille (24h)
- S'occuper d'un enfant en situation de handicap (24H)
- Droits et devoirs dans l'exercice du métier (20H)
- Adapter sa communication avec l'enfant/bébé signe(24H)
- S'initier à l'informatique et à Internet (20H)
- Prendre soin de soi pour prendre soin des autres (16H)
- Travailler en MAM (16H)

Vous pouvez dès à présent vous préinscrire sur la/les formation (s) de votre choix. Les dates et lieux vous seront communiqués dans le prochain journal.

Détails sur le site Iperia.eu



Livres en lien avec la communication bienveillante



Gigi la girafe arrive au pays des animaux. C'est là qu'habitent Cochonnet, Oie, Coq et Chèvre... Tout n'y est pas rose et les tensions sont parfois fortes entre voisins. Quand la girafe décide de s'installer, tous essaient de l'en dissuader mais Gigi ne prête pas attention à leurs mises, en parlant avec les uns et les autres, elle met à jour leurs besoins et leurs demandes. Et quand chacun se sent écouté, on peut trouver des solutions et le soleil peut revenir au pays des animaux.

Gigi la girafe au pays des animaux, Alberto Benevelli



Livre-jeux + DVD sur la communication non-violente. Un album avec des jeux, des activités, des histoires pour comprendre ce qu'est la communication non-violente et apprendre à exprimer ses sentiments et ses besoins. L'arc-en-ciel des sentiments, Vilma Costetti



Louise éclate en sanglots car sa mère a toujours autre chose à faire que s'occuper d'elle. Elle se sent rassurée quand sa mère lui dit "Tu te sens vraiment triste. Tu as besoin d'affection et tu aimerais rester avec ta maman, c'est ça?". Louise et les câlins, Vilma Costetti

Déclaration Pajemploi

Le particulier employeur d'un assistant maternel doit déclarer tous les mois le salaire versé à son salarié. Voici un outil vous permettant de vous aiguiller dans cette démarche. Vous trouverez également sur le site de Pajemploi le guide du Primo Déclarant dont voici le lien : <http://www.pajemploi.urssaf.fr/pajewebinfo/files/live/sites/pajewebinfo/files/contributed/pdf/guide-primo-declarant/plaquette-primo-declarant-V2.pdf>

Modèle de déclaration Pajemploi

TRAVAIL EFFECTUÉ

Période du : / / au : / /

Date de paiement du salaire : / /

Nombre d'heures normales :
(y compris les heures d'absence pour congés payés et les heures spécifiques le cas échéant)

Nombre de jours d'activité :

Nombre de jours de congés payés :

Avez-vous des heures majorées ou complémentaires à déclarer ? ☒ Oui ☐ Non

Avez-vous des heures spécifiques à déclarer ? ☒ Oui ☐ Non

HEURES MAJOREES OU COMPLEMENTAIRES

Salaire horaire net d'une heure normale : €

Nombre d'heures majorées :

Nombre d'heures complémentaires :

HEURES SPECIFIQUES

Attention ! Cette zone ne doit être remplie que par les parents ayant été dans l'obligation de faire garder leur(s) enfant(s) au cours du mois

- entre 10 heures du soir et 6 heures du matin
- et/ ou le dimanche et les jours fériés
et parce qu'ils travaillaient pendant ces horaires.

Nombre d'heures spécifiques :

☐ Je déclare avoir pris connaissance :
- des conditions dans lesquelles les horaires spécifiques doivent avoir été effectués dans le mois pour être déclarés sur ce volet internet
- du fait que la CAF ou la MSA sera amenée à contrôler, une fois par an, le bienfondé de mon droit à la majoration de ma prise en charge salaire liée ma déclaration d'horaires spécifiques. Je certifie l'exactitude des informations déclarées.

REMUNERATION

Salaire net total : €
(Hors indemnités d'entretien, de repas, kilométriques et de rupture)

Indemnités d'entretien : €

Avez-vous des indemnités de repas, kilométriques ou de rupture à déclarer ? ☒ Oui ☐ Non

INDEMNITES COMPLEMENTAIRES

Indemnités de repas : €

Indemnités kilométriques : €

Indemnités de rupture : €

ENFANT(S) GARDE(S)

Enfant né en 09/2007

Ci les informations concernant les dates de naissance de vos enfants ne sont pas correctes, merci de contacter votre CAF/MSA et/ou votre URSSAF

La période correspond toujours du 1er du mois au 30 ou 31 du mois, sauf en cas de rupture de contrat. Il ne doit y avoir aucune interruption entre les dates d'un bulletin à l'autre, puisqu'il n'y a pas d'interruption dans votre contrat de travail

Le nombre d'heures normales

Ne correspond pas aux heures réellement travaillées dans la mois mais il correspond à la formule suivante (nombre d'heures d'accueil par semaine X nombre de semaines programmées) / 12 mois. Ce chiffre sera, sauf exception, le même tous les mois comme le salaire.

Le nombre de jours d'activité

Si la mensualisation est en **année incomplète**, le nombre de jours d'activité est le résultat de la formule suivante : (nombre de jours d'accueil par semaine X nombre de semaines programmées) / 12.

Si la mensualisation est en **année complète**, vous pouvez vous référer au tableau ci-dessous :

Nombre de jours d'accueil par semaine	Nombre de jours d'activité à déclarer par mois
1 jours d'accueil	5 jours à déclarer
2 jours d'accueil	9 jours à déclarer
3 jours d'accueil	13 jours à déclarer
4 jours d'accueil	18 jours à déclarer
5 jours d'accueil	22 jours à déclarer

Le nombre de jours de congés payés

Si la mensualisation est en **année incomplète** vous déclarez les congés payés au moment où vous les rémunérez à votre salariée. **Attention**, lors de la déclaration des congés payés, pensez à convertir le montant des CP déclarés en heure, et à les ajouter au nombre d'heures normales.

Si la mensualisation est en **année complète**, vous ne remplissez jamais la case «nombre de jours de congés payés». Les jours de congés payés sont compris dans les jours d'activité.

Le salaire net n'est pas le montant du chèque. C'est le résultat du salaire de base + les heures complémentaires et/ ou majorées - les absences déductibles (enfant malade, assistant maternel malade, demande de congés pour convenance personnelle par l'assistant maternel, jours fériés non rémunérés si le contrat est signé depuis moins de trois mois) + le montant des congés versés au cours du mois.

Que faire en cas d'erreur de déclaration ?

Une fois validée, la déclaration pajemploi est modifiable en ligne pendant une durée de 1 mois. Passé ce délai, il faut adresser une demande de notification à Pajemploi par courriel (pajemploi@urssaf.fr) ou par courrier (centre national Pajemploi 43013 Le Puy-en-Velay CEDEX).

Recette

Pour le plaisir !

A table !

Soufflés au potiron



Ingrédients (pour 4 personnes) :

- 450 g chair de potiron
- 250 g pommes de terre
- 30 g de beurre
- 3 œufs
- 50 g de gruyère en dés
- 25 g de parmesan frais
- muscade
- sel et poivre

Bon Appétit !

Astuce : Vous pouvez décorer les soufflés en forme de visage à l'aide de carottes par exemple pour les yeux et le nez et d'un haricot vert pour la bouche.

- Couper le potiron en morceaux. Mélanger avec un filet huile d'olive.
- Cuire 35 min au four préchauffé à 180°C (thermostat 6).
- Peler les pommes de terre et les cuire 20 minutes dans l'eau bouillante salée. Égoutter.
- Dans un saladier, réduire en purée le potiron et les pommes de terre et mélanger avec le beurre et les 2 fromages.
- Ajouter les jaunes d'œufs un par un. Saler, poivrer, et ajouter la muscade selon le goût.
- Monter les blancs en neige. Mélanger délicatement à la purée.
- Transvaser dans des ramequins et les placer au four à 180 °C (thermostat 6) pendant 25 minutes.

Peinture pour la neige



On remplit des contenants de condiments ou des vaporisateurs avec de l'eau et du colorant alimentaire et on laisse les enfants s'amuser dehors. Dans la même idée, on peut déposer quelques gouttes de colorant dans des ballons qu'on remplit d'eau. On les dépose dehors ou au congélateur et après quelques heures, on se retrouve avec des boules de glace colorées, magique...

B R I C O L A G E



Flocons de neige en 3D

On mélange en quantité égale du sel et de la farine auto levante (ou une cuillère à thé pour six cuillères de farine tout usage), du colorant et assez d'eau pour obtenir une texture semblable à celle d'un mélange à crêpes. On met le tout dans de vieilles bouteilles de condiments et on laisse les enfants s'amuser. Plaisir garanti!



Le Relais Petite Enfance de la communauté de communes du canton de Quingey est géré par un groupe de pilotage composé de parents, d'assistantes maternelles, de représentants d'associations locales, de la CAF, d'élus, et de Familles Rurales Fédération du Doubs.

Le Relais a été équipé et fonctionne grâce au soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales de Besançon, du Conseil Départemental du Doubs et de la communauté de communes du canton de Quingey.

Il fonctionne en complémentarité avec les services du Conseil Départemental.

Le journal « L'INFO RELAIS » est un bimestriel gratuit. Il est rédigé par les animatrices des Relais Familles Rurales
Directeur de publication :
Anne Pouchoulou

Dépôt légal : septembre 2003
ISSN 1761-7553
Familles Rurales Fédération du Doubs
12 rue de la Famille
25000 BESANÇON
Président : Anne Pouchoulou

Un nouveau site pour mieux vous informer !

Retrouvez toutes
les informations du Relais Petite Enfance sur le site:

www.famillesrurales.org/relais_petite_enfance_franche_comte

Vous pouvez recevoir ce journal par mail en faisant la demande à :
relais.quingey@famillesrurales.org